

Marseille et Limoges - Vues de villes n°3 et 11

Numéro d'inventaire : 1979.18200.16

Type de document : couverture de cahier

Éditeur : Hachette et Cie (Paris)

Imprimeur : Gauthier-Villars, Paris

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1890 (vers)

Collection : Vues de villes

Inscriptions :

- numéro : 3 et 11

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description : Gravure n&b sur papier fin jaune.

Mesures : hauteur : 40 cm ; largeur : 31 cm

Notes : Deux couvertures de cahiers imprimées sur la même feuille. A/ Recto, une gravure (signature illisible), représentant Marseille, vue du port. Verso: texte anonyme sur la ville (histoire et activités économiques). B/ Recto, une gravure non signée, représentant Limoges vue de la Vienne. Verso: texte anonyme sur la ville (histoire et activités économiques).

Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers

Géographie

Filière : Élémentaire

Autres descriptions : Nombre de pages : 4
ill.

LIMOGES

Latitude : 45° 45' 22" Nord. — Longitude : 1° 14' 45" Est

LIMOGES, chef-lieu du département de la Haute-Vienne, à 425 kilomètres sud de Paris, au sommet d'une colline escarpée au midi par la Vienne, compte 42.000 habitants. De belles constructions modernes remplacent chaque jour les vieilles maisons en bois. Mais divers quartiers aux rues droites et tortueuses, aux maisons de pierre crues de balustrades sculptées, représentent sous un aspect pittoresque la ville des temps passés, et l'on se s'élève point, à la vue de certains groupes de maisons dilapidées, que la peste et le mal des ardents aient fait parfois tant de ravages, avant que les murailles de la cité eussent été démolies et que de longues voies couvertes de ouvertures à travers les quartiers les plus malins. La rue des Foucheries, dont les habitants ont des traditions et des mœurs spéciales, est la plus curieuse de ces artères alibis, en frappeuse en contact le pied sur ces dalles rugues, entre tous ces états chargés de viandes et ces cadavres acrochés.

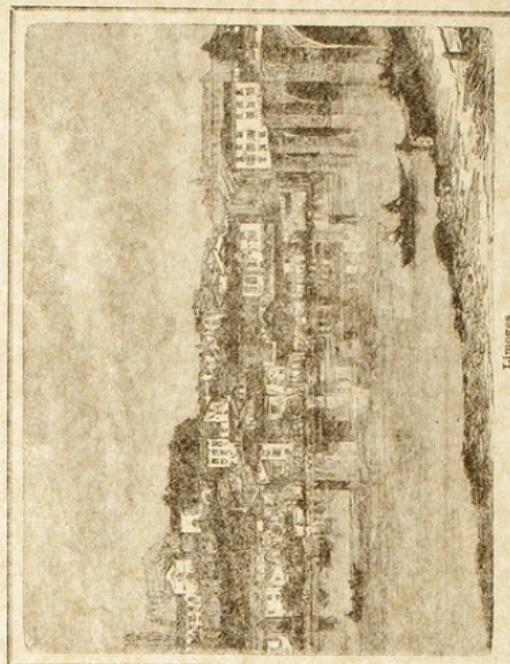
Limoges possède une cour d'appel, des tribunaux de première instance et de commerce, un évêché, suffragant de l'archevêché de Bourges, des écoles de médecine et de pharmacie, un lycée, un séminaire, une institution de sourds-muets, un hôtel des monnaies, une succursale de la Banque. Il y a dans cette ville une société d'agriculture, sciences et arts, un musée d'histoire naturelle, arts et antiquités, une bibliothèque de 14.800 volumes, une pépinière, etc. Le principal monument de Limoges est la cathédrale, Saint-Etienne : construite par le pape Urbain II, elle fut reconstruite en 1172, et n'était pas encore terminée en 1555. Jean de Langeac entreprit en 1602 de réparer l'église au clocher, mais les travaux furent abandonnés après sa mort. Bien qu'elle ne soit pas terminée, la cathédrale de Limoges offre un bel aspect : construite en grès, elle n'a pas souffert des fureurs du temps. On remarque surtout le jubé, qui a 41 m. 2 de longueur, et qui fut bâti en 1553, et le chœur, qui renferme le tombeau de Jean de Langeac, mort en 1441, et sous lequel est une crypte décorée de peintures extrêmement anciennes. L'évêché, beau bâtiment en grès, possède des jardins en terrasse. L'église Saint-Michel sur Reine, monument gothique de 1364, se distingue par une belle tour qui surmonte un clocher, et par la légalité des dix piliers qui soutiennent une voûte sans autres supports. On remarque

encore à Limoges : l'église de Saint-Pierre au Ougrois, et la croix (du xiv^e siècle) qui est simple de vant Saint-Austrem, l'église de ville, établie dans un ancien couvent, le nouveau palais de justice, la maison des Templiers, la colonne militaire, la belle fontaine d'Alphonse (eau limon), et le pont sur la Vienne, qui est très-ancien et très-curieux. On s'élève avec intérêt le cabinet d'arts et d'antiquités de M. Maurice Arlet. Limoges est la patrie de Clément VI, de Grégoire XI, de d'Agousson, du peintre-émailleur Léonard, de J. Dorat de Vergniault, du maréchal Jourdan et du maréchal Foy.

La grande industrie de Limoges, celle qui fait sa réputation dans le monde entier, est la céramique. Le département possède des gisements de kaolin et d'autres terres à porcelaine qui ont fait valoir cette industrie et continuent à l'alimenter. Au moyen des les émaux de Limoges, lors appliqués sur métaux, donnent fort appréciés, et les divers masles, entre autres celui de la ville même où ils ont été faits, en possèdent de précieux échantillons. Bien supérieurs aux beaux aux produits achetés du Limousin. Maintenant une certaine d'habilement, à Limoges et dans les environs, s'occupent de la préparation des terres de Saint-Yrieix et de Chantelonne, de la fabrication des pâtes. De la peinture des porcelaines, ces produits, dus au travail de plusieurs milliers d'ouvriers, et représentant chaque année une valeur d'une dizaine de millions, sont expédiés dans toutes les parties du monde. En outre, Limoges possède des fabriques de laque et de céramique, des manufactures d'objets, notamment de bruyère et de toutes sortes d'objets, des papeteries, etc. On s'occupe aussi, dans les environs de Limoges, de l'élevage des chevaux, et il y a à Limoges même des courses qui sont renommées, toutefois on remarque que la race dite limousine, ce type si remarquable des chevaux de montagnards, tend à disparaître de jour en jour, et avant peu, disent les éleveurs, il n'appartendra plus qu'à l'histoire du passé. Il y a à Limoges beaucoup d'autres industries, mais qui ne sont pas spécialement à Limoges. Après la porcelaine, les objets principaux du commerce de Limoges sont les suivants : concombres, cassis, cerises, figes, en gros, farines, bois animal, sel, saumons. Limoges est antérieure à la civilisation romaine, elle était la capitale des Lemovices.

Paris. — Imp. Gauthier-Villars, 55, quai des Grands-Augustins

CAHIER d'appartenant à



H. et C., Paris.

N° 11.

MARSEILLE

Latitude : 43° 15' 22" Nord. — Longitude : 5° 32' 22" Est

MARSEILLE, chef-lieu du département des Bouches-du-Rhône, est une ville de 250.000 habitants. Bâtie sur un sol rocailleux et dans une caverne peu fertile, elle doit surtout son importance à son port et au grand mouvement commercial qui en fait le grand entrepôt de la Méditerranée. Ce mouvement s'explique par l'entée en la sortie d'environ 17.450 navires, dont 6.500 à vapeur, et par une valeur d'échange qui se chiffre, importation et exportation, par plus de 1.756 millions de francs. Pour une pareille activité maritime, l'ancien port eût été insuffisant, aussi la ville a-t-elle établi à la suite, et dans la partie nord de son littoral, une série de ports artificiels, offrant aux bâtiments un abri sûr de vent ; le bassin de la Joliette, le bassin du Lazaret, le bassin d'Aren, le bassin National, formés par une digue jetée en mer parallèlement à la côte, et par d'autres digues perpendiculaires, qui ont plus que quadruplé l'ancienne superficie de mouillage et de quai. — Le commerce de Marseille consiste principalement dans l'importation des céréales, des bestiaux, des cotons, des laines, des minerais de fer, des vins d'Espagne, des thés et des soies de la Chine, des bois du Canada, des cuirs de l'Amérique du sud, des grains oléagineux et des denrées coloniales. Elle exporte les produits du sol français, ceux de sa propre industrie, tels que savons, fer, éléments d'Albagne, etc., et les produits du nord de l'Europe qui traversent la France. Le seul mouvement commercial entre Marseille et l'Algérie est représenté par environ 4.500 navires jaugeant 522.500 tonneaux.

Au point de vue sanitaire Marseille a eu longtemps une mauvaise réputation. Mais les grandes percées qu'on y a faites, les promenades qu'on y a créées, et surtout les eaux abondantes qui y ont été amenées par le canal de la Durançon, ont transformé sa physionomie et accru sa salubrité. C'est aujourd'hui l'un des villes les plus belles, les plus agréables et les plus saines de la France, comme c'en est une des plus importantes. Il faut citer, parmi les grandes voies qui la traversent, le Cours, magnifique avenue de 2 kilomètres, les allées Meillon, rejoignant la Casbah (qui aboutit au vieux port), les rues d'Aix et de Rome ; les places Royale, Castellane, Saint-Ferréol, la Pardo, les prome-

nades autour du port. Parmi les monuments on distingue la cathédrale, le Grand-Théâtre, le Lazaret, l'observatoire, et à proximité de la ville et sur un rocher qui la domine, l'église de Notre-Dame de la Garde, élevée du style byzantin, qui est un lieu de pèlerinage, et d'où l'on jouit d'une vue admirable.

Les promenades aux environs de Marseille sont toutes pittoresques ; mais la plus remarquable est la route de la Croisette, qui longe à Test, sur un espace de 7 kilomètres, toutes les sinuosités du littoral et montre sous tous les aspects le magnifique spectacle du golfe et de ses îles.

Quelque Marseille soit avant tout une ville de commerce, elle n'est étrangère ni aux sciences ni aux arts : elle possède une Faculté des sciences, une école secondaire de médecine et de pharmacie, un lycée, des écoles de commerce et d'industrie, un Athénée, un jardin botanique, une bibliothèque, un riche musée, un observatoire et plusieurs sociétés savantes.

Parmi les personnages qui Marseille a vu naître, on doit citer, dans les temps anciens : Pythias, Pétrose ; parmi les modernes : H. d'Urfé, Fagot, Pissier, Marquis, Demerville, Barboux, Ch. Barthé, Lucien, Pastoret, Thiers, Reynaud, etc.

Marseille a été fondée en 600 avant J.-C. par une colonie de Phocéens. Récemment de Carthage, elle partagea longtemps avec cette ville, c'est-à-dire le commerce de la Méditerranée ; ses docks s'élevèrent jadis dans l'Orléan, et quelques-uns dans la Balagne, Allée de bonne heure aux Romains, c'est elle qui, en les appelant à son aide contre les Ligures, leur ouvrit le chemin de la Gaule. Ayant pris parti pour Pompée, elle fut assiégée et prise par César. Néanmoins, elle conserva son indépendance, redevint florissante et fut des écoles fameuses. Le christianisme y fut introduit au III^e siècle. Les Arabes la ruinèrent au VIII^e. Elle s'érigea en république en 1314, fut annexée au XIII^e siècle par Charles d'Anjou, et revint à la couronne de France en 1418. Louis XIV lui donna les privilèges qu'elle conservait encore. En 1703, ayant pris parti pour les Génois, elle fut prise et soumise au régime de la levure. Son commerce ne se releva qu'en 1815.

Paris. — Imp. Gauthier-Villars, 55, quai des Grands-Augustins, 55.

CAHIER d'appartenant à



H. et C., Paris.

N° 12.